Bid Solicitation / Demande de soumissions: 5000049497/C Date: 2020/10/08

MODIFICATION 001

La demande de soumissions nº 5000049497/C, émise le 24 septembre 2020, est par la présente modifiée comme suit :

1) À la PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION :

Supprimer

Supprimer				
CTC2	Expertise nucléaire ou réglementaire Le soumissionnaire doit démontrer que l'un des expertsconseils proposés possède une expérience pertinente dans i. l'industrie nucléaire; ou ii. un domaine réglementaire lié à la santé et à la sécurité des personnes ou à la protection de l'environnement naturel Pour les fins de ce critère, la fonction de cadre supérieur se définit comme un poste se situant au plus à trois paliers hiérarchiques du poste du cadre le plus haut placé de l'organisation.	60	O point - aucune expérience pertinente dans l'industrie nucléaire ou dans un domaine réglementaire lié à la santé et à la sécurité des personnes ou à la protection du milieu naturel 15 points - au moins 5 ans d'expérience dans l'industrie nucléaire ou dans un domaine réglementaire lié à la santé et à la sécurité des personnes ou à la protection de l'environnement naturel 30 points - au moins 10 ans d'expérience dans l'industrie nucléaire ou dans un domaine de réglementation lié à la santé et à la sécurité des personnes ou à la protection de l'environnement naturel, dont au moins 5 ans dans un poste de cadre supérieur. 60 points - au moins 15 ans d'expérience dans l'industrie nucléaire ou dans un domaine de réglementation lié à la santé et à la sécurité des personnes ou à la protection de l'environnement naturel, dont au moins 5 ans dans un poste de l'environnement naturel, dont au moins 5 ans dans un poste de cadre supérieur.	

eDocs# 6396335 Page 1 of 2

Bid Solicitation / Demande de soumissions: 5000049497/C Date: 2020/10/08

Et remplacer avec :

CTC2 Expertise nucléaire ou réglementaire

Le soumissionnaire doit démontrer que l'un des expertsconseils proposés possède une expérience pertinente dans

- i. l'industrie nucléaire; ou
- ii. un domaine réglementaire lié à la santé et à la sécurité des personnes ou à la protection de l'environnement naturel

Pour les fins de ce critère, la fonction de cadre supérieur se définit comme un poste se situant au plus à trois paliers hiérarchiques du poste du cadre le plus haut placé de l'organisation.

0 point - aucune expérience pertinente dans l'industrie nucléaire ou dans un domaine réglementaire lié à la santé et à la sécurité des personnes ou à la protection du milieu naturel

20 points - au moins 5 ans d'expérience dans l'industrie nucléaire ou dans un domaine réglementaire lié à la santé et à la sécurité des personnes ou à la protection de l'environnement naturel

30 points - au moins 10 ans d'expérience dans l'industrie nucléaire ou dans un domaine de réglementation lié à la santé et à la sécurité des personnes ou à la protection de l'environnement naturel, dont au moins 5 ans dans un poste de cadre supérieur.

60 points - au moins 15 ans d'expérience dans l'industrie nucléaire ou dans un domaine de réglementation lié à la santé et à la sécurité des personnes ou à la protection de l'environnement naturel, dont au moins 5 ans dans un poste de cadre supérieur.

TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS DEMEURENT INCHANGÉES

60

eDocs# 6396335 Page 2 of 2